

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mars 2018

NOUVEAU PACTE FERROVIAIRE - (N° 764)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CD78

présenté par

M. Wulfranc, M. Jumel, M. Bruneel, M. Chassaigne, Mme Buffet, M. Dharréville, M. Dufrègne,
Mme Faucillon, M. Lecoq, M. Peu et M. Fabien Roussel

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Le gouvernement remet au parlement, avant le 1^{er} septembre 2018, un rapport sur l'opportunité de créer de nouvelles sources de financement au bénéfice du système ferroviaire. À ce titre, le rapport évalue notamment l'intérêt d'une renationalisation des concessions d'autoroutes, de la création d'un livret de financement des infrastructures ainsi que de la mise en œuvre d'une écotaxe sur les poids lourds.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Afin de pérenniser le financement et de permettre le développement du système ferroviaire, il importe de dégager de nouvelles ressources. Les auteurs de l'amendement préconisent dans ce cadre la renationalisation des autoroutes, la création d'un livret de financement des infrastructures ainsi que la remise en selle d'une écotaxe poids lourds, dans un cadre et selon des modalités renouvelées.